

30 avril 2020

N° 2020-108

Dépenses de consommation des ménages en biens - mars 2020

La consommation des ménages en biens chute lourdement en mars (-17,9 %), seule la consommation alimentaire augmente

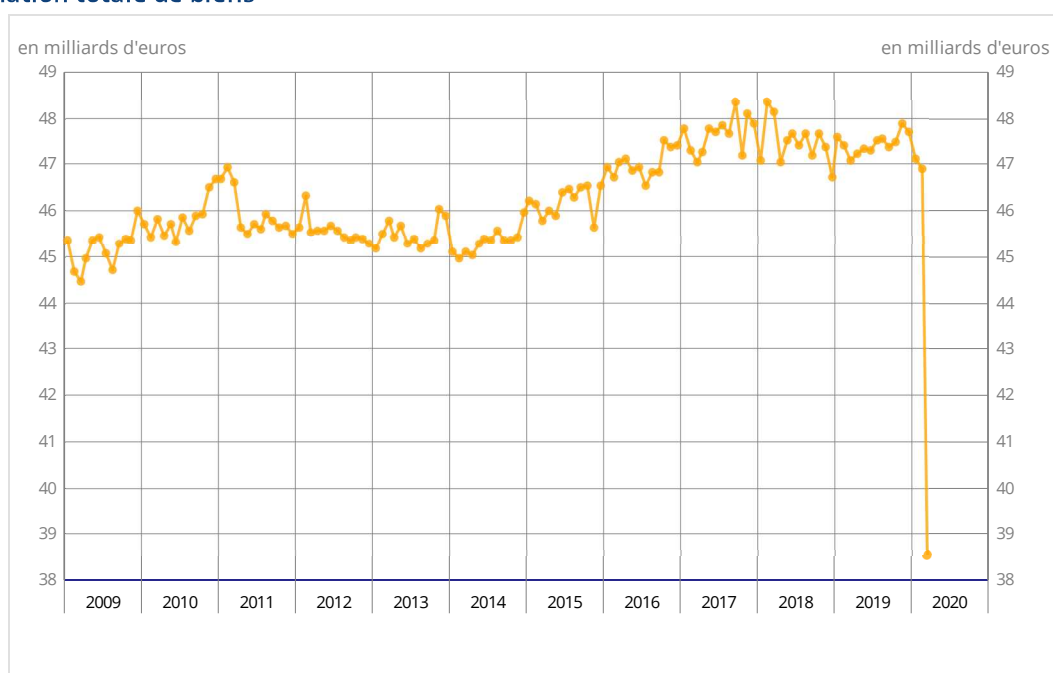
Avertissement :

Dans le contexte de confinement de la population française depuis la mi-mars, des ajustements méthodologiques ont été apportés pour pallier l'absence de certains indicateurs et estimer au mieux la baisse de la consommation. Ils sont détaillés dans la note méthodologique de la Première estimation des comptes trimestriels du 1er trimestre à laquelle cette publication est associée. Dans ce contexte, les estimations pourraient être davantage révisées qu'à l'accoutumée dans les prochaines publications.

En mars 2020, les dépenses de consommation des ménages en biens chutent de 17,9 % en volume*. Il s'agit de la plus forte baisse jamais enregistrée sur un mois depuis le début de la série en 1980. La consommation de biens fabriqués chute lourdement (-42,3 % après -0,6 %) et les dépenses en énergie baissent fortement (-11,4 % après -0,9 %). Seule la consommation alimentaire augmente nettement (+7,8 % après -0,1 %). La chute de la consommation des ménages en mars 2020 est essentiellement liée à la mise en place des mesures de confinement à partir de la mi-mars.

Sur l'ensemble du premier trimestre 2020, la consommation des ménages en biens baisse très nettement (-7,3 %).

La consommation totale de biens



Source : Insee

Biens fabriqués : -42,3 %

La consommation de biens fabriqués chute de -42,3 % en mars : les achats de biens fabriqués durables, les dépenses en habillement-textile et la consommation d'autres biens fabriqués sont tous en très forte baisse.

Sur l'ensemble du trimestre, les achats de biens fabriqués baissent de manière inédite (-16,3 %).

Biens durables : -48,8 %

En mars, les dépenses en biens durables sont quasiment divisées par deux par rapport à février (-48,8 %). En particulier, la consommation de matériels de transport (voitures neuves ou d'occasion) chute lourdement.

De même, la consommation de biens d'équipement du logement chute, notamment les achats de meubles et d'appareils ménagers.

Sur l'ensemble du trimestre, les achats de biens durables baissent fortement (-18,3%).

Habillement-textile : -54,0 %

Les dépenses en habillement-textile enregistrent une baisse sans précédent en mars (-54,0 %), qui s'explique principalement par la chute des achats de vêtements et de chaussures.

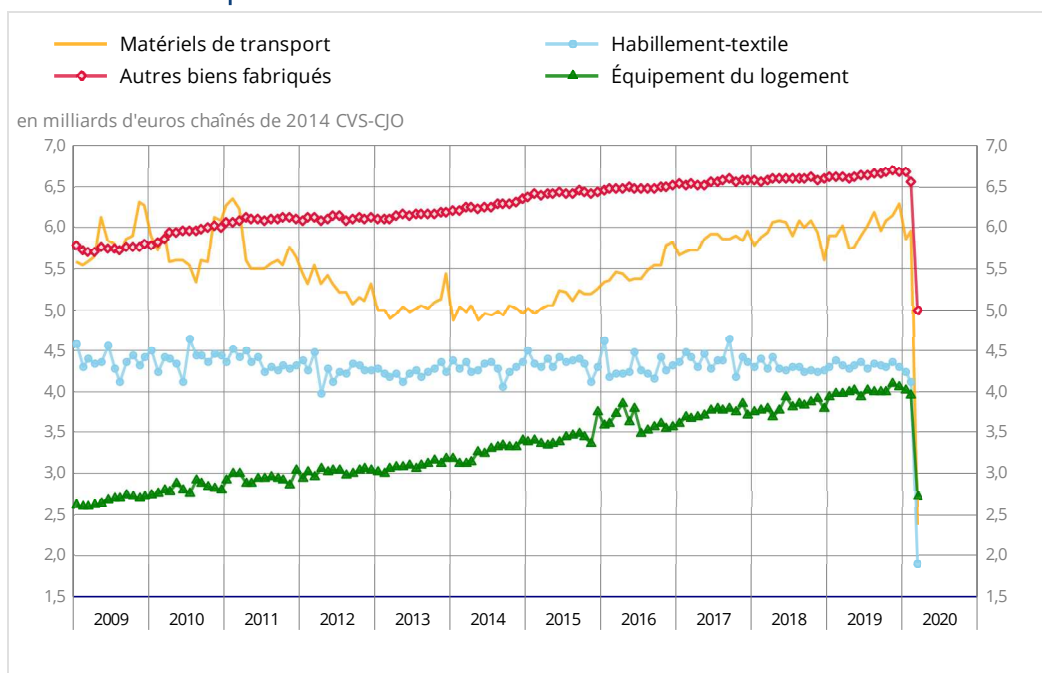
Sur l'ensemble du trimestre, la consommation d'habillement-textile baisse fortement (-20,9 %).

Autres biens fabriqués : -23,7 %

En mars, la consommation d'« autres biens fabriqués » chute fortement elle aussi (-23,7 %), malgré une légère hausse de la consommation de médicaments.

Sur l'ensemble du trimestre, les dépenses en « autres biens fabriqués » baissent très nettement (-9,1 %).

Décomposition des biens fabriqués



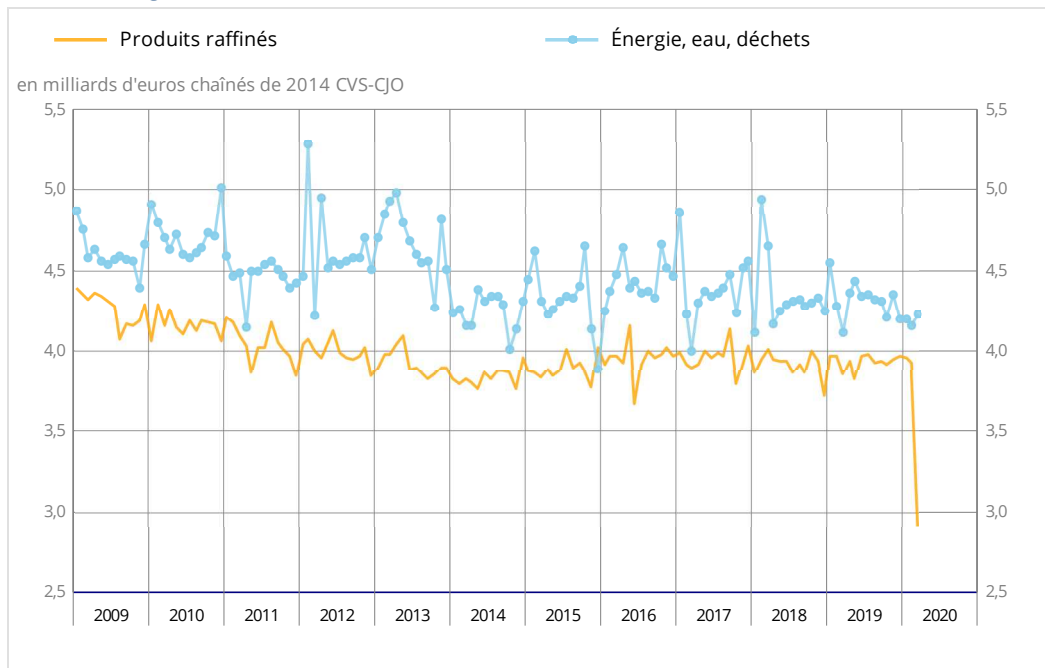
Source : Insee

Énergie : -11,4 %

En mars, la consommation d'énergie baisse fortement (-11,4 %), en particulier celle de carburants (gasoil et essence principalement). La consommation de gaz et d'électricité augmente, les températures du mois de mars se rapprochant de la normale après un hiver très doux.

Sur l'ensemble du trimestre, les dépenses en énergie se replient (-5,8 %).

Décomposition de l'énergie



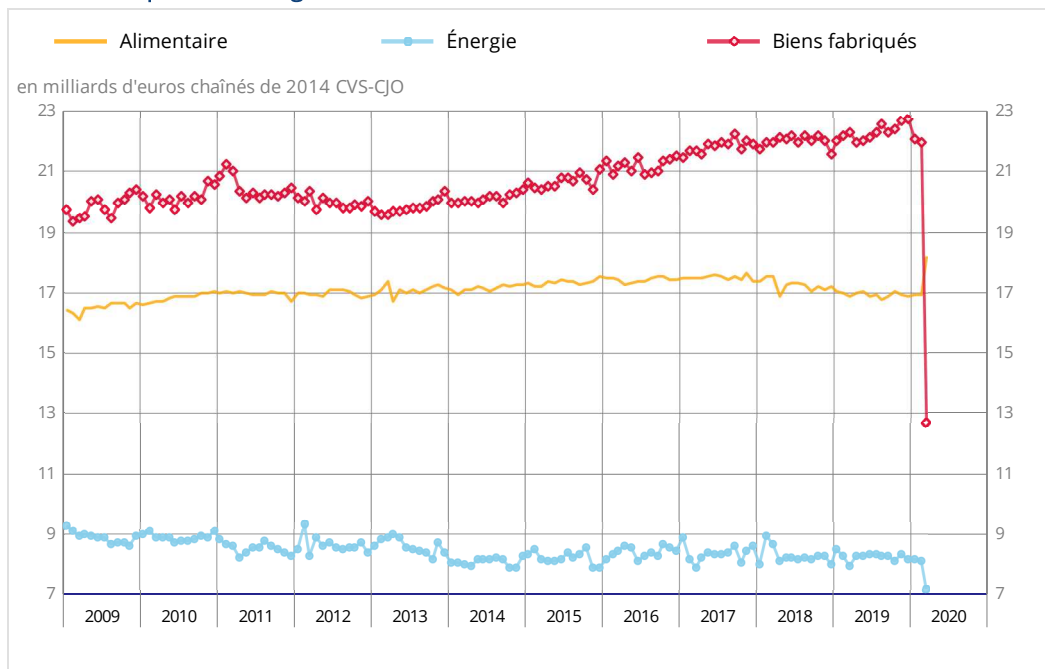
Source : Insee

En mars, la consommation alimentaire augmente nettement (+7,8 % après -0,1 %). En effet, la consommation d'aliments transformés augmente fortement et, dans une moindre mesure, celle de produits frais.

Par ailleurs, la consommation de tabac se replie fortement en mars.

Sur l'ensemble du trimestre, la consommation alimentaire augmente (+2,4 %).

Alimentaire, biens fabriqués et énergie



Source : Insee

L'évolution de février 2020 est revue à la baisse

L'évolution des dépenses de consommation des ménages en biens de février 2020 est revue à la baisse (-0,5 % au lieu de -0,1 %). Depuis la précédente publication, de nouvelles informations ont été intégrées et les coefficients de correction des variations saisonnières (CVS) ont été actualisés, en excluant le mois de mars de la période d'estimation.

Dépenses de consommation des ménages

(variations en %, données CVS-CJO)

	Poids (1)	Jan 20	Fév 20	Mars 20	Mars 20 / Mars 19	T / T-1 (2)
Alimentaire	37	0,3	-0,1	7,8	7,8	2,4
- hors tabac	34	0,2	-0,1	9,4	9,8	2,9
Biens fabriqués	44	-2,8	-0,6	-42,3	-43,1	-16,3
- biens durables	22	-5,0	1,3	-48,8	-49,0	-18,8
dont :						
- matériels de transport	13	-6,6	1,7	-60,4	-60,7	-23,3
- équipement du logement	7	-1,0	-1,8	-31,2	-31,6	-12,1
- habillement	9	-1,2	-3,1	-54,0	-56,1	-20,9
- autres biens fabriqués	13	0,1	-2,0	-23,7	-24,5	-9,1
Énergie	18	-0,1	-0,9	-11,4	-10,1	-4,8
- dont énergie, eau, déchets	10	0,1	-1,0	1,5	2,8	-1,4
- dont produits raffinés	9	-0,2	-0,8	-25,7	-24,3	-8,7
Total	100	-1,2	-0,5	-17,9	-18,1	-7,3
- dont produits manufacturés	84	-1,4	-0,4	-22,1	-22,4	-8,7

(1) Pondération dans la consommation des ménages en biens en valeur en 2017

(2) Trois derniers mois rapportés aux trois mois précédents

Source : Insee

Pour en savoir plus

*Les volumes sont mesurés aux prix de l'année précédente chaînés (en milliards d'euros 2014) et corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

Champ et définition - Les dépenses de consommation en biens sont estimées conformément aux concepts et nomenclatures de la Comptabilité nationale (NAF rév. 2). En 2014, elles représentent la moitié de la dépense totale de consommation des ménages. Elles se décomposent en trois grandes fonctions :

Alimentaire : produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (AZ), denrées alimentaires, boissons, tabac (C1).

Énergie : produits des industries extractives, ainsi que distribution d'eau, gaz, électricité et air conditionné, assainissement et la gestion des déchets (DE), et produits cokéfiés et raffinés (C2).

Biens fabriqués : produits informatiques, électroniques, électriques et optiques (C3), matériels de transport (C4), textiles-habillement-cuir, produits en bois, en papier, meubles, produits chimiques et pharmaceutiques, produits en plastiques, caoutchouc, minéraux, métaux, quincaillerie-bricolage (C5). Au sein de ce poste sont distingués les biens « durables » qui regroupent matériels de transport, équipement du logement (meuble, électroménager, etc.) et autres biens durables (horlogerie-bijouterie, lunettes, appareils médicaux, etc.).

Les produits manufacturés correspondent à l'ensemble des produits C1, C2, C3, C4, C5.

Sources - Cet indicateur de consommation est construit à partir de différentes sources statistiques établies par la Banque de France, le Comité des constructeurs français d'automobiles, le Service de la donnée et des études statistiques (SDES), l'Institut français de la mode, la Cnam, le Syndicat national du caoutchouc et des plastiques, le Comité des producteurs de pétrole, GFK, Logista, la Chambre syndicale internationale de l'automobile et du motocycle, etc.

Prochaine publication : le 29 mai 2020 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475